



Direction de la Voirie et des Déplacements

**2022 DVD 55 DDCT** Soutien aux initiatives des associations vélo dans le cadre du Budget Participatif. Subventions d'investissement à 10 associations (montants : 173 541 euros en investissement) et conventions associées.

## **PROJET DE DELIBERATION**

### **EXPOSE DES MOTIFS**

Mes chers collègues,

Le Plan Vélo 2021 – 2026, présenté en séance du Conseil de Paris de novembre 2021, vise à faire de Paris une ville 100% cyclable. Cela passe par des aménagements permettant de se déplacer partout et en toute sécurité, avec un maillage continu, y compris à l'échelle métropolitaine. Cela passe aussi par l'accompagnement de la pratique et le développement de services pour les cyclistes, leur permettant d'apprendre à faire du vélo, de pouvoir bénéficier de « remises en selle » pour les personnes qui savent faire du vélo mais ont des craintes en milieu urbain denses ou encore d'acquérir des notions de mécaniques leur permettant d'être autonomes, à moindre frais, dans leurs déplacements. C'est un des axes forts du Plan Vélo que de développer cette « culture vélo » sur tout le territoire parisien et pour tous les publics.

En 2019, le projet du Budget Participatif « Faciliter les déplacements à vélo » a été retenu au vote. Concernant tout le territoire parisien et doté d'une enveloppe de 700 000€, il vise à amplifier les dispositifs existants pour développer la mobilité cyclable quotidienne. À ce jour, plusieurs actions ont déjà été réalisées grâce ce projet du Budget Participatif, qui vise entre autres à soutenir les initiatives associatives favorables à la pratique cycliste.

Il vous est aujourd'hui proposé d'attribuer des subventions d'investissement à des associations parisiennes mobilisées autour de

l'apprentissage du vélo, de la réparation et de l'entretien des cycles en autonomie, et plus globalement, autour de la promotion et de l'aide à l'utilisation du vélo en ville. Le recyclage ou le réemploi de vélos est également au cœur de leurs actions. Ces associations participent toutes aux objectifs du Plan Vélo, en encourageant par leurs actions quotidiennes la pratique et l'autonomie des cyclistes dans leurs déplacements.

Qu'il s'agisse de structures porteuses de projets de vélo-écoles ou d'ateliers d'autoréparation, ces associations, en plein développement, ont besoin de s'équiper en matériels et outillages, d'aménager leurs locaux pour les rendre compatibles et performants pour accueillir ces usages ou pour mieux communiquer autour de ces services particulièrement pertinents, et d'ailleurs très sollicités par les parisiens et les parisiennes.

Une attention particulière est portée aux Quartiers Politique de la Ville, puisque sept des actions qui vous sont présentées aujourd'hui s'inscrivent dans ces territoires.

### **Animation Insertion et Culture Vélo (AICV)**

Implantée dans le 19<sup>e</sup> arrondissement depuis 1995, l'association est l'une des premières vélo-écoles de Paris, à destination des adultes et des enfants. Dans le cadre du développement de ses activités, l'association a des besoins en matériel et équipements pour mener à bien ses actions: pompes à pied, casques, range-vélo, servante à outils, pieds d'atelier professionnel et antivols.

Montant de la subvention proposée : 9 500€ en investissement

### **Mon Vélo en Seine**

Créée en 2017, l'association propose des ateliers d'auto réparations dans le 15<sup>e</sup> arrondissement, où les participants trouvent outils spécifiques, pièces détachées et conseils et coups de main avisés. Elle dispose d'un local pour mener à bien ses animations mais le local de stockage est éloigné de ce site d'activités. Pour optimiser le temps et le travail des bénévoles, l'association souhaite s'équiper d'une servante d'atelier qui leur permettra de transporter les outils et les pièces.

Montant de la subvention proposée : 541€ en investissement

### **Études et Chantiers – Solicycle**

Études et Chantiers Ile de France, via ses ateliers en insertion Solicycle, met en œuvre des actions de vélo-école depuis 2015. Pour poursuivre ses

actions situées dans les Quartiers Politique de la Ville, elle souhaite acquérir des vélos pour ses cours adultes.

Montant de la subvention proposée : 3 000€ en investissement

### **RÉPAR, réseau des ateliers d'auto réparation solidaires**

Le développement du RÉPAR, qui fédère tous les ateliers d'autoréparation parisiens, a suivi l'évolution de la pratique cycle à Paris depuis sa création en 2018. Le nombre de porteurs de projet, de programme d'ateliers et d'événements communs a considérablement augmenté ces dernières années. Le projet vise à permettre au RÉPAR de se doter des équipements nécessaires au développement de son activité: aménagement de postes de travail, outillage commun aux associations adhérentes, aménagement d'un lieu de stockage pour du matériel commun (outillage, outils événementiels, matériel divers,...).

Montant de la subvention proposée : 10 000€ en investissement

### **Développement Animation Vélo Solidaire (DAVS) – Vélo-École Paris Sud**

L'association DAVS, Développement Animation Vélo Solidaire, anime depuis Juillet 2016 la Vélo-école Paris Sud. Elle accueille et accompagne des publics spécifiques qui, pour des raisons sociales et/ou culturelles, se trouvent éloignés de ce mode de déplacement. En 2022, DAVS souhaite amplifier leurs offres pour faire face à la croissance de la demande. L'association souhaite s'équiper pour déplacer régulièrement le matériel nécessaire aux actions de vélo écoles : cette subvention d'investissement permettra à l'association d'acquérir deux remorques vélo pour pouvoir déplacer le matériel sur les différents sites et lieux d'intervention et un vélo cargo pour les ateliers mécaniques de rue.

Montant de la subvention proposée : 5 500€ en investissement

### **Cyclocube**

L'association poursuit son développement dans l'Ouest parisien : installée dans les locaux « Les Cinq Toits » gérés par l'association Aurore, elle souhaite cette année ouvrir 3 nouveaux ateliers en partenariat avec les centres d'hébergement de cette association partenaire. Elle poursuit également son projet d'animations de rue avec parcours ludiques et jeux

de maniabilité. Elle sollicite le soutien de la Ville pour s'équiper en matériels et outils pour mener à bien ces activités.

Montant de la subvention proposée : 27 000€ en investissement

### **La Cyclofficine**

La Cyclofficine de Paris propose des ateliers d'autoréparation dans le quartier Saint Blaise et dans le quartier de Fougères, tous deux ainsi situés en QPV dans le 20e. Le principal objet de l'association est de sensibiliser les citoyen.ne.s à l'usage quotidien du vélo en les accompagnant pour la réparation et l'entretien de leur vélo. L'association sollicite le soutien de la Ville pour aménager de manière plus performante les locaux et pour investir dans divers équipements et matériaux. Elle souhaite également développer des outils de communications et supports pédagogiques destinés à présenter les projets et l'activité de l'association.

Montant de la subvention proposée : 10 000€ et 6 000€ en investissement

### **Paillettes et Cambouis**

Créée en 2020, l'association poursuit ses objectifs de promotion active de l'usage du vélo et de l'apprentissage de la mécanique dans une démarche d'économie sociale et solidaire. Spécialisée dans les ateliers d'auto réparation de proximité, elle poursuit son développement en installant en 2022 ses activités dans un local de la RIVP, sis 1 rue Robert Blache / 6 rue du Terrage dans le 10<sup>e</sup> arrondissement, à proximité immédiate du Quartier Politique de la Ville de la Grange aux Belles. Elle sollicite le soutien de la Ville pour amorcer les activités de ce nouvel atelier d'auto réparation – recyclerie cycle : des travaux d'aménagement et d'adaptation du local à ces activités spécifiques et l'acquisition d'équipements et d'outillage sont en effet nécessaires pour la première année de vie de l'atelier.

Montant de la subvention proposée : 48 000€ en investissement

### **Le Petit Biclou**

Le Petit Biclou, créé en 2019, a pour objectifs de créer et promouvoir une dynamique autour de l'utilisation du vélo dans le quartier Kellermann, quartier Politique de la Ville du 13<sup>e</sup> arrondissement, et de faire acquérir à

chacun.e la compétence et l'habitude de réparer son vélo, avec l'aide de bénévoles. Poursuivant son développement, elle s'installe en 2022 dans un local sis 16, rue de l'Interne Loeb, en QPV. Elle sollicite le soutien de la Ville de Paris pour amorcer les activités de ce nouvel atelier d'auto réparation: des travaux d'aménagement et d'adaptation du local à ces activités spécifiques et l'acquisition d'équipements et d'outillage sont en effet nécessaires pour la première année de vie de l'atelier. Ce besoin fait l'objet de deux demandes de subventions en investissement.

Montant de la subvention proposée : 40 000€ et 4 000€ en  
investissement

### **Régie de Quartier Paris Centre**

Pour son atelier de réparation de vélos en insertion, ouvert en septembre 2021, la Régie de quartier Paris centre souhaite acquérir un vélo électrique équipé d'une remorque pour récupérer le matériel pour ses activités de production (débarras de vélos auprès des bailleurs sociaux, à la déchetterie de la Porte des Lilas....). Elle souhaite également acquérir un graveur de marquage pour les vélos afin de contribuer à la lutte contre le vol, conformément à la réglementation liée au marquage et à la traçabilité des vélos réparés et vendus.

Montant de la subvention proposée : 10 000€ en investissement

Je vous demande de m'autoriser à signer les conventions correspondantes avec ces 10 associations leur attribuant des subventions d'un montant total de 173 541 euros en investissement.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris